



# Complément d'information sur l'autorisation de dépenses

Date de la séance du CE : 18 août 2021  
Direction : Direction des travaux publics et des transports  
N° d'affaire : 2021.BVD.2750  
Classification : Non classifié

## Bienne, chemin du Coin 8, nouveau site pour l'APEA de Biel/Bienne, crédit d'engagement pour le loyer, les aménagements spécifiques au locataire et l'équipement

### 1. Objet

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, 994 m<sup>2</sup> de surfaces de bureaux et 196 m<sup>2</sup> de surfaces d'archives doivent être loués au chemin du coin 8 à Bienne pour l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte de Biel/Bienne (APEA).

Le crédit demandé comprend des dépenses annuelles périodiques pour le loyer et les charges d'un montant de 159 960 francs et des dépenses uniques en 2022 pour les aménagements locatifs à hauteur de 1 635 000 francs (à la charge de la DTT) ainsi que les frais de déménagement et d'équipement spécifique aux utilisateurs et utilisatrices d'un montant de 200 000 francs (à la charge de la DIJ).

### 2. Classe(s) d'immobilisations et durée d'utilisation standard (durée d'amortissement)

| Classe d'immobilisations                                  | Montant en CHF | Durée d'utilisation |
|-----------------------------------------------------------|----------------|---------------------|
| Equipements dans des objets loués à des tiers 1P211005101 | 1 635 000      | 10 ans              |

### 3. Répartition entre les investissements générant une plus-value et ceux préservant la valeur

| Dépenses d'investissement totales | Dont inv. générant une plus-value | Dont inv. préservant la valeur | Réserve en % |
|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|--------------|
| CHF 1 635 000                     | CHF 1 635 000                     | 0                              | 0            |

## Explications sur les différents sous-totaux

Aménagements locatifs spécifiques aux utilisateurs et utilisatrices

### 4. Lien avec le plan d'investissement

#### Dépenses d'investissement par année

| En mio. CHF                                  | Total | Années<br>précédentes | 2020 | 2021 | 2022  | 2023 | 2024 | 2025 | Années<br>suivantes |
|----------------------------------------------|-------|-----------------------|------|------|-------|------|------|------|---------------------|
| Selon le présent arrêté                      | 1,635 |                       |      |      | 1,635 |      |      |      |                     |
| Selon le plan d'investissement du 19.08.2020 |       |                       |      |      |       |      |      |      |                     |

L'affaire – Nouveau site pour l'APEA de Biel/Bienne – figure dans le poste collectif du plan d'investissement intégré du canton pour les projets de moins de cinq millions de francs.

### 5. Explication des répercussions sur le compte de résultats

#### Charges d'amortissement annuelles (sur toute la durée d'utilisation)

| Classe d'immobilisations                                                                   | Montant |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Equipements dans des objets loués à des tiers 1P211005101 (durée d'amortissement : 10 ans) | 163 500 |
|                                                                                            |         |
|                                                                                            |         |

#### Coûts induits à la charge du compte de résultats faisant suite à la dépense d'investissement

| Description  | Année | Montant |
|--------------|-------|---------|
|              |       |         |
| Total en CHF |       |         |

### 6. Explications et commentaires

Aucune explication